



Direction générale des Services

☎ 02.40.15.08.00

☎ 02.40.15.08.03

E-mail :

YL/MCC

Le Pouliguen, le 19 juillet 2013

Monsieur Le Maire

à

Madame Chantal Sayaret

Présidente de la Commission particulière
du débat public Parc Eolien en mer
de Saint-Nazaire

3, avenue du Commandant l'Herminier
44600 SAINT-NAZAIRE

Madame la Présidente,

Les communes du Pouliguen, du Croisic et de Batz sur Mer, sont directement concernées par le projet du parc éolien en mer sur le banc de Guérande.

Si celui-ci doit se réaliser, les trois communes sollicitent à ce soit prise en compte leur demande de versement du produit de la taxe, non pas sur la base de la population réelle mais sur la base de la population qui tient compte du surclassement démographique de la commune.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos salutations distinguées.



Monsieur le Maire du Pouliguen
Yves LAINE

Hôtel de Ville "Brécéan"
17, rue Jules Benoit
BP 122
44510 Le Pouliguen
Tél. 02 40 15 08 08
www.lepouliguen.fr